



Délégation de Service Public - Rapport annuel 2022-2023

Le modèle ci-dessous peut être complété, copié ou repris dans un autre document.

Il peut être accompagné de tout document que le délégataire souhaite porter à l'attention du Conseil municipal.

*Il doit être remis à la commune pour le dernier exercice comptable clos **avant le 1^{er} juin 2023** et sera présenté à une prochaine séance du Conseil municipal.*

1. Principales caractéristiques de la DSP :

- Services proposés : Nuitées, demi-pension, repas, boissons

2. Comptes de résultats

Joindre le compte de résultat de l'année écoulée soit en complétant le tableau en annexe, soit via un autre document.

3. Analyse de l'exploitation du service :

- Périodes d'ouvertures et principaux horaires :

Ouverture estivale du 15 juin au 25 septembre

Ouverture hivernale du 15 mars au 20 avril

En dehors de ces deux période refuge ouvert et non gardé

- Principaux tarifs :

Nuitée sèche : 15€ en hors gardiennage/22€ en période gardée

Demi-pension : 54€ en hiver et 50€ en été

- Fréquentation :
 Une belle fréquentation l'été dernier avec une météo favorable à la randonnée /vélo en montagne.
 Refuge fréquentée en période d'hiver non gardée (mais avec une incertitude sur le nombre ; une partie des randonneurs ne payant pas leurs nuitées, malgré nos informations et recommandations).
 Une forte demande de réservation en hiver avec gardiennage fortement soumise à la météo et à la nivologie.
- Autres éléments (communication, personnel, etc.)
 Embauche de personnel (2 personnes pour la période d'été)

4. Conditions d'exécution du service :

- Améliorations apportées au(x) Bâtiment(s) / matériel acquis :
 Rénovation de la salle à manger du refuge principale (dalle, parquet bois, et habillage des murs) fortement appréciée par la clientèle de cet hiver.
 Mise en place d'arrêtes neige sur le toit du refuge principal : évite que la neige ne tombe devant les portes d'entrée l'hiver.
- Faits marquants :
 Problème de salubrité des toilettes d'hiver au refuge et à l'annexe : toilettes étroites, sol glissant, odeurs, propreté.....du coup, nombre de randonneurs préfèrent se soulager autour du refuge.
 Solution : investissement dans des toilettes sèches pour l'hiver au refuge ET au Cormet

Problème de manque d'énergie :

L'été : suite à la sécheresse de l'été 2022, la pico centrale électrique s'est retrouvée à l'arrêt pendant 3 semaines, d'où des problèmes sanitaires lié au non fonctionnement des frigos et congélateurs. Nous avons utilisé un groupe électrogène pour pallier au manque d'énergie...mais l'utilisation de cet outil ne nous satisfait pas (bruit, odeur, utilisation d'un carburant fossile...).

De plus : la quantité d'énergie produite même en période faste, ne nous permet pas de répondre favorablement aux demandes de plus en plus nombreuses de recharges de vélo à assistance électrique.

L'hiver : Les panneaux solaires suffisent juste à l'éclairage (sous réserve de beau temps)

Solution : acquisition d'une remorque solaire/ doublage des panneaux existant en façade/ panneaux sur la toiture de la « cabane à cochons »...

Problème de températures à l'intérieur des bâtiments en hiver :

Poêle à bois inefficaces sur les 2 refuges. D'où des températures peu agréables à l'intérieur et une difficulté à sécher les vêtements et le matériel l'hiver.

Solution : achat de poêle à bois efficace et isolation des bâtiments (notamment le Cormet facile à isoler par l'intérieur)

Problème des dates d'ouverture imposée en hiver : Celles -ci doivent être plus flexibles afin de s'adapter au mieux aux conditions météo et nivo de la saison. Le but est de pouvoir monter plus tôt dès janvier ou février si les conditions le permettent, et de terminer également plus tôt si l'enneigement ou la clientèle ne sont plus au rendez-vous.

Solution : dates flexibles, ouverture potentielle plus longue SUR RESERVATION UNIQUEMENT .

5. Conclusion : perspectives pour 2023-2024

Nous espérons un accueil encore plus agréable pour notre clientèle.

Nous espérons pouvoir faire cet automne des travaux d'amélioration pour le Cormet : isolation, parquet.

Et également la mise à plat de la terrasse Sud du refuge grâce à la pose de gabillons